# VERS UNE RÉPARTITION PLUS ÉGALITAIRE DES TÂCHES DOMESTIQUES ET FAMILIALES

En 2023, les ménages familiaux représentent un tiers des ménages vaudois. A l'arrivée des enfants, les femmes continuent à travailler, souvent en diminuant leur taux d'occupation. Deux tiers des ménages avec enfants de moins de treize ans recourent à l'accueil collectif ou familial de jour. La responsabilité conjointe des tâches domestiques et familiales est en outre plus répandue qu'il y a dix ans. Par ailleurs, si près de la moitié des jeunes souhaitent deux enfants, un cinquième désire ne pas en avoir.

En 2023, dans le canton de Vaud, les ménages les plus nombreux sont ceux d'une personne (36%). Les ménages familiaux (voir définitions) représentent ensuite un tiers des ménages (26% sont des couples avec enfants et 7%, des ménages monoparentaux) et les couples sans enfant, un quart [F1].

Le plus souvent, un (45%) ou deux enfants (42%) vivent dans le ménage. 13% des ménages comptent trois enfants ou plus.

## 70% DE LA POPULATION VIT EN COUPLE

La vie en couple concerne 70 % des personnes entre 18 et 80 ans et jusqu'à 88 % des 35 à 44 ans. Environ 10 % ne vivent pas dans le même ménage que leur partenaire, une part qui atteint 18 % parmi les 25 à 34 ans. La plupart du temps (88 %), ce sont des couples sans enfant et rares sont ceux qui sont mariés (2 %). Pour un quart de ces couples, la raison principale tient au fait que l'un ou l'autre des partenaires ne se sent pas prêt à vivre à deux. Les raisons professionnelles et le besoin d'être indépendant sont évoqués par 17 % à chaque fois.

#### QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE

Dans près de deux tiers des couples, les partenaires n'ont pas plus de trois ans de différence [T1]. Dans les couples hétérosexuels, l'homme est majoritairement plus âgé que sa compagne (55%), 30% sont du même âge et dans 15 % des cas, la femme est plus âgée. Outre l'âge, les partenaires ont aussi le plus souvent (64%) le même niveau de formation. Le fait d'avoir un ou une partenaire appartenant au même groupe social que soi (homogamie) est très fréquent, quel que soit la région et l'âge par exemple. Ce comportement n'est pas fortuit ni vraiment intentionnel: la rencontre entre deux personnes se fait très souvent dans un cercle commun.

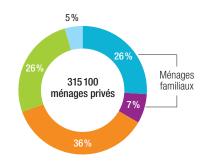
#### DES RENCONTRES VIA LES AMIS, LA FORMATION OU LE TRAVAIL

Près d'un tiers des personnes vivant en couple se sont rencontrées grâce à des amis ou des connaissances (31 %). Le lieu de formation ou de travail est aussi un espace privilégié de rencontre, puisqu'un quart des couples s'y sont formés. Ces deux modes de rencontre sont majoritaires, quelle que soit la durée de la relation. Les rencontres via les sites, les applications en ligne ou encore les réseaux sociaux sont relativement fréquentes pour les couples formés il y a moins de dix ans (23 %). C'est le cas pour seulement 3 % des couples dont la relation a débuté il y a dix ans ou plus.

## LE MARIAGE? PAS FORCÉMENT!

Deux tiers des couples sont mariés, une part stable depuis 2013. Les unions libres sont plus fréquentes aux jeunes âges et concernent deux tiers des couples dont l'un des partenaires a entre 25 et 34 ans. Par contre, ce type d'union est moins fréquent en présence d'enfants: 18 % des couples avec enfants vivant dans le

#### [F1] MÉNAGES PRIVÉS SELON LE TYPE, VAUD, 2023



- Couples avec enfants dans le ménage
- Ménages monoparentaux avec enfants dans le ménage
- Ménages d'une personne
- Couples sans enfant dans le ménage
- Autres types de ménages

#### **STATISTIQUE VAUD**

Département des finances et de l'agriculture (DFA)

ménage ne sont pas mariés. Cette part atteint 33 % des couples dont l'aîné a moins de cinq ans.

# PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION SOUHAITE DEUX ENFANTS

Près de la moitié des Vaudoises et des Vaudois âgés de 20 à 29 ans désirent avoir deux enfants, indépendamment du sexe ou du niveau de formation. Près d'un quart de la population souhaite trois enfants ou plus et 9% en aimerait un seul. Dans les faits, ce désir d'enfant se réalise en grande partie. En effet, le nombre d'enfants des personnes de 50 à 59 ans est similaire, avec néanmoins une part plus importante de personnes qui ont eu un seul enfant (19%).

#### **AUGMENTATION DU NON DÉSIR D'ENFANT**

Le non désir d'enfant a fortement augmenté en dix ans, que ce soit en Suisse ou dans le canton de Vaud. En 2013, seul 6 % de la population ne souhaitait pas avoir d'enfant. Cette part est passée à 20 % en 2023.

#### EFFETS PRÉSUMÉS D'UNE NAISSANCE

Parmi les personnes de 20 à 44 ans qui n'ont pas d'enfant, autant s'attendent à des répercussions négatives (47%) que neutres (41%) sur leurs perspectives professionnelles.

En revanche, près de la moitié de la population vaudoise interrogée estime que la joie et la satisfaction dans leur vie augmenteraient. Une part similaire pense que l'arrivée d'un enfant n'aura aucun impact sur sa relation avec son ou sa partenaire.

#### FACTEURS DÉCISIFS POUR CONCEVOIR UN NOUVEL ENFANT

La qualité de la relation avec son ou sa partenaire, mais aussi les possibilités de garde, la situation financière ainsi que les conditions de travail jouent un rôle dans la décision de faire

#### [T1] HOMOGAMIE DES COUPLES, VAUD, 2023

Les deux partenaires ont	Part en %	IC¹ en point de pourcentage
le même niveau de formation	63,8	2,8
le même âge ou jusqu'à 3 ans de différence	61,8	3,0
entre 4 et 9 ans de différence	33,5	2,9
dix ans de différence ou plus	4,8	1,3

IC: intervalle de confiance à 95 %.

# [F2] FACTEURS INFLUENÇANT LA DÉCISION D'AVOIR UN ENFANT, VAUD, 2023



→ Intervalle de confiance à 95 %

#### Définitions

Les **ménages** sont considérés ici selon les liens de parenté entre les personnes vivant au moins 4 jours par semaine sous le même toit. Cette définition des ménages diffère de la définition administrative

Les ménages familiaux correspondent aux ménages tels que définis ci-dessus dans lesquels deux personnes ont un lien parent-enfant, qu'il soit biologique, adoptif ou du partenaire. Les enfants sont comptés comme tels jusqu'à l'âge de 25 ans.

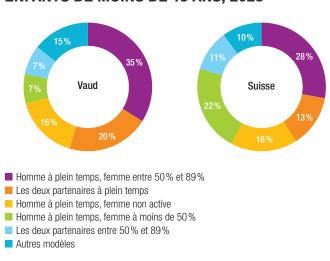
un enfant. Ces facteurs comptent beaucoup ou énormément pour plus de la moitié des couples **[F2]**. Les personnes avec un diplôme de degré tertiaire mentionnent plus souvent la qualité de la relation comme ayant un poids important dans leur décision (63 %). Le partage des tâches domestiques et des soins aux enfants importe pour un tiers des personnes. Pour les femmes, les tâches domestiques constituent un facteur plus important dans la décision d'accueillir un nouvel enfant que pour les hommes (39 % contre 28 %).

#### HOMME À PLEIN TEMPS, FEMME À TEMPS PARTIEL

Les ménages avec enfants de moins de treize ans représentent 44% des ménages familiaux. Dans 75% de ces ménages, les deux parents exercent une activité professionnelle et le modèle de répartition du travail le plus répandu est celui où l'homme travaille à plein temps (entre 90% et 100%) et la femme est occupée professionnellement entre 50% et 89%. C'est le cas dans 35% des ménages vaudois (28% en moyenne nationale) [F3]. Dans le canton de Vaud, la deuxième configuration la plus présente est celle où les deux partenaires travaillent à plein temps (20% des ménages). En moyenne suisse en revanche, c'est ensuite le modèle de l'homme à plein temps et de la femme à moins de 50% qui revient le plus souvent. La situation est similaire dans les ménages avec des enfants de moins de quatre ans

La configuration dans laquelle l'homme travaille à plein temps et la femme n'exerce pas d'activité rémunérée est celle qui a le

#### [F3] MODÈLE D'ACTIVITÉ DES COUPLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS, 2023



2 Numerus 7-2024

plus baissé en dix ans (de 25 % à 16 % des ménages). C'est également le cas en moyenne suisse.

#### **VISION IDÉALE: DEUX TEMPS PARTIELS**

Pour plus de la moitié de la population vaudoise comme au niveau suisse (57%), la répartition idéale du travail dans une famille avec des enfants en âge préscolaire serait que les deux partenaires soient occupés à temps partiel. Cette vision est même évoquée par 63% des femmes. Le niveau de formation joue également un rôle: plus il est élevé, plus ce modèle a d'avis favorables, particulièrement chez les femmes. En effet, trois quarts des femmes ayant un diplôme de degré tertiaire se représentent idéalement le partage du travail rémunéré ainsi. Chez les hommes avec un même niveau de formation, cette part atteint 64%.

#### LES MÈRES PLUS SOUVENT ACTIVES AVANT LEUR PREMIER ENFANT QU'IL Y A DIX ANS

Avant la naissance du premier enfant, le taux d'occupation cumulé du père et de la mère s'élève en moyenne à 188 %. Ce taux diminue à 174 % après la naissance du premier enfant. Cette baisse est moins forte qu'en moyenne suisse (de 187 % à 158 %). Les mères sont 84 % à travailler avant la naissance de leur premier enfant contre 71 % en 2013. Le taux d'hommes actifs est de 92 %. Après la naissance, les mères comme les pères sont toujours autant à être actifs professionnellement.

#### MÈRES DEUX FOIS MOINS SOUVENT À PLEIN TEMPS QU'AVANT LEUR PREMIER ENFANT

Avant la naissance de leur premier enfant, 72 % des femmes actives dans le canton de Vaud avaient un travail à plein temps et un quart travaillaient entre 50 % et 89 %. Dès la première naissance, les mères ne sont plus que 34 % à travailler à plein temps, près de la moitié occupent un poste entre 50 % et 89 % et environ une mère sur cinq travaille à moins de 50 %.

Parmi les femmes qui travaillaient à plein temps avant la naissance de leur premier enfant, 45 % d'entre elles ont continué à occuper leur poste au même taux, 42 % sont passées à un temps partiel entre 50 % et 89 % et 14 % ont descendu leur taux à moins de 50 %. Quant aux pères, la quasi-totalité d'entre eux (94 %) étaient occupés à plein temps avant la naissance de leur premier enfant. Après la naissance, la grande majorité d'entre eux (87 %) ont continué à travailler à plein temps.

#### LE TAUX D'OCCUPATION DES MÈRES CONTINUE DE BAISSER APRÈS LE DEUXIÈME ENFANT

A l'arrivée du deuxième enfant, la majorité des mères restent occupées entre 50 % et 89 %. Toutefois, la baisse du taux d'occupation s'accentue. En effet, la part des mères travaillant à moins de 50 % double après la naissance du deuxième enfant. Après la deuxième naissance, les pères sont minoritaires à modifier leur taux d'occupation.

#### POINT DE VUE SUR LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DES PARENTS ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

A la question de savoir si un enfant en âge préscolaire souffre si la mère travaille, un peu moins de la moitié de la population répond par l'affirmative. Les femmes (42%) et les personnes avec un diplôme de degré tertiaire (36%) sont moins nombreuses à le penser que les hommes (52 %) et les personnes avec une formation de niveau du secondaire II (54 %). En dix ans, les opinions sur ce sujet n'ont pas changé.

Concernant l'excès de travail, les avis négatifs sont encore plus élevés, mais semblables si c'est la mère ou le père qui travaille trop (environ 70%).

### LES TÂCHES DOMESTIQUES: UNE RESPONSABILITÉ DE PLUS EN PLUS PARTAGÉE

Les tâches domestiques sont soit réparties de manière égalitaire entre les deux partenaires, soit principalement de la responsabilité des femmes. La part des ménages dans lesquels la responsabilité des tâches domestiques est conjointe est plus importante qu'il y a dix ans (51 % contre 33 % en 2013).

Dans le détail, la charge mentale et les achats du ménage sont principalement des tâches assumées conjointement. La lessive, les cadeaux et petites attentions ainsi que la responsabilité des repas reviennent, en revanche, le plus souvent aux femmes [F4]. L'âge des partenaires n'a que peu d'influence sur la répartition des tâches: seule la lessive est plus souvent réalisée principalement par les deux partenaires chez les jeunes couples (38 % chez les 25 à 44 ans, contre 20 % chez les 45 à 64 ans).

#### UNE RÉPARTITION DES TÂCHES QUI SATISFAIT LE PLUS GRAND NOMBRE

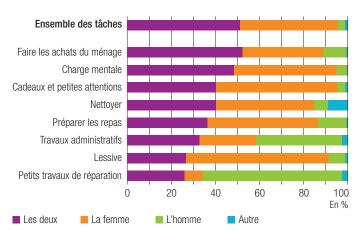
Globalement, hommes et femmes sont satisfaits de la répartition des tâches domestiques telle qu'elle est pratiquée dans leur ménage. Toutefois, dans les ménages avec enfants de moins de treize ans, les femmes sont moins souvent satisfaites (58 % contre 83 % pour les hommes).

La présence de jeunes enfants dans le ménage a une influence sur la charge mentale. En effet, lorsque l'enfant le plus jeune a moins de treize ans, elle revient à plus de 60 % aux femmes.

### VERS UNE PRISE EN CHARGE CONJOINTE DES ENFANTS

Jouer avec les enfants, les mettre au lit ou encore les amener à la crèche ou à l'école sont des tâches le plus souvent réalisées par les deux parents dans les ménages de couples avec enfants de moins de treize ans. C'est d'ailleurs plus souvent le cas qu'il y a dix ans.

# [F4] RÉPARTITION DES TÂCHES DOMESTIQUES, VAUD, 2023



Numerus 7-2024 3

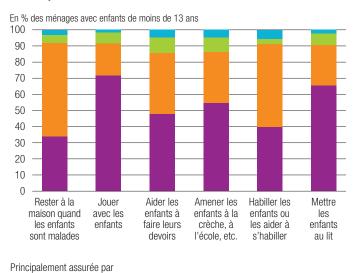
Les deux parents

Dans 55 % des ménages, père et mère assurent conjointement par exemple l'accompagnement des enfants à la crèche ou à l'école. En 2013, c'était le cas de 37 % des ménages.

Certaines tâches restent toutefois principalement du ressort de la mère [F5]. Ainsi, pour près de 60 % des ménages, ce sont les mères qui restent à la maison quand leur enfant est malade. Dans 34 % des cas, cette tâche est assumée par les deux parents. Dix ans auparavant, c'était le cas de seulement 19 % des ménages. Les mères s'occupent en outre plus souvent d'habiller ou d'aider les enfants à s'habiller. La situation ne diffère pas dans les ménages avec enfants en âge préscolaire.

La satisfaction de la répartition des tâches liées aux enfants contente autant les hommes (94 %) que les femmes (82 %), et ce, quel que soit l'âge du cadet.

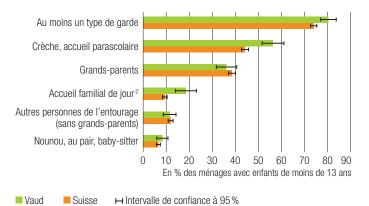
#### [F5] PRISE EN CHARGE DES ENFANTS, VAUD, 2023



# [F6] RECOURS À L'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL<sup>1</sup>, 2023

Le père

La mère



<sup>1</sup> Recours au moins une fois par semaine à un type de garde mentionné. Un ménage peut avoir recours à plusieurs formes de garde.

#### Enquête sur les familles et les générations

L'enquête sur les familles et les générations est une enquête nationale réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique. La première édition a eu lieu en 2013.

Quelque 1700 personnes âgées de 15 à 79 ans vivant en ménage privé ont participé à l'enquête dans le canton de Vaud en 2023. Depuis cette édition, les personnes sont encouragées à répondre à un seul questionnaire en ligne, alors qu'auparavant elles étaient d'abord interrogées par téléphone, puis elles remplissaient un questionnaire en ligne. Ce changement de mode de relevé crée une rupture de série pour un certain nombre de questions.

#### DIFFICULTÉS À SE CONCENTRER OU À GÉRER LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Gérer à la fois son activité professionnelle et les responsabilités familiales peut être compliqué. Quatre personnes sur dix vivant dans un ménage avec enfants de moins de treize ans expriment avoir parfois des difficultés à s'acquitter des responsabilités familiales en raison du temps passé au travail. Une part semblable dit avoir de la difficulté à se concentrer au travail en raison des responsabilités familiales ou se sentir débordé et éprouver des difficultés à gérer les différentes activités. Cette dernière situation est ressentie toujours ou la plupart du temps par près de 20 % des personnes interrogées. Le sexe ou le taux d'occupation n'a pas d'influence.

# GARDE EXTRAFAMILIALE PLUS FRÉQUENTE DANS LE CANTON

Dans le canton de Vaud, 81 % des ménages avec enfants de moins de treize ans recourent à au moins un type de garde extrafamiliale¹, une part légèrement plus élevée qu'en moyenne suisse (74 %) et qu'il y a cinq ans (72 %) [F6]. En considérant uniquement l'accueil collectif ou familial de jour, la part atteint 67 % contre 49 % en moyenne suisse. En 2018, elle était de 60 % dans le canton de Vaud et de 34 % en moyenne suisse. La progression est plus forte au niveau vaudois qu'en moyenne nationale.

En 2023, le type de garde le plus fréquent est la crèche ou l'accueil parascolaire (57 % des ménages). Comme dans le reste de la Suisse, les grands-parents constituent ensuite un mode de garde régulier pour plus d'un tiers des ménages. Les ménages vaudois recourent en outre plus souvent à l'accueil de jour (19 %) qu'en moyenne nationale (9 %).

Source des données : OFS, Enquête sur les familles et les générations.

#### Pour en savoir plus ....

- Familles et ménages: www.vd.ch/stat-familles\_menages
- Accueil de jour des enfants: www.vd.ch/stat-accueil\_scol
- Documents d'enquête: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/ statistiques/population/enquetes/efg.html

© Statistique Vaud - Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne - T +41 21 316 29 99 - info.stat@vd.ch - www.vd.ch/statvd Rédaction: Amélie de Flaugergues - Responsable d'édition: Alexandre Oettli - Responsable de publication: Carole Martin - Mise en page: Statistique Vaud

L'enfant ou une autre personne

4 Numerus 7-2024

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Que la personne soit affiliée ou non à un réseau ou une association.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La garde extrafamiliale comprend l'accueil collectif de jour (crèche, accueil parascolaire), l'accueil familial de jour (organisé par un réseau d'accueil reconnu ou non), nounou, au pair ou baby-sitter, mais aussi les grands-parents ou d'autres personnes de l'entourage.